



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 juin 2006

**Aménagement des Halles : demande de subvention auprès de l'Etat
au titre du FISAC**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :
Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :
Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elsie COLAS donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Claudie LAROCHE donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :
Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2006

DELIBERATION D20060271

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Le projet d'aménagement des halles, élément important de revitalisation du centre ville, vise à moderniser et à adapter le marché couvert afin d'optimiser son fonctionnement et préserver ainsi son fort pouvoir attractif en centre ville.
Le projet prévoit notamment des travaux de remises aux normes ainsi que la réalisation de différents équipements et locaux dont un local frigorifique, un local placiers, un monte-charge, des accès de chargement et de déchargement ainsi que la possibilité de procéder au tri sélectif.

Compte tenu des objectifs du projet, la ville de Niort peut solliciter l'attribution d'une subvention auprès de l'Etat au titre du FISAC.

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

Dépenses en Euros ht		Recettes en Euros	
Aménagement des halles			
Travaux	127 090.00 €	FISAC (20%)	37 400.00 €
Maîtrise d'oeuvre	16 154.00 €	Ville de Niort – (80%)	149 606.00 €
Frais annexe	3 762.00 €		
Communication	40 000.00 €		
Total	187 006.00 €ht	Total	187 006.00 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- valider le plan de financement présenté
- autoriser en conséquence Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à solliciter auprès de l'Etat la subvention correspondante.

Les recettes seront inscrites au budget 2006 de la ville de Niort sur le chapitre 83005001 fonction 8241 article 1321.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)